



ACTUALISATION - CONFORMITÉ U SPORTS

June 5, 2018



COMITÉ AD HOC - CONFORMITÉ

- **Jennifer Brenning (Présidente – Carleton)**
- **Jean-Pierre Chancy (Montréal)**
- **Pat Nearing (Dalhousie)**
- **Sandy Slavin (Canada Ouest)**



CONCLUSIONS CLÉS À LA SUITE DE LA DISCUSSION – AGA 2017

- **La conformité est importante**
- **Le *statu quo* ne suffit pas ; la conformité doit être améliorée**
- **Les coûts sont problématiques**
- **Les membres ne souhaitent pas investir dans des mesures de « contrôle »**
- **Priorités ciblées par les membres :**
 - (1) **correction et clarification des politiques ; et**
 - (2) **formation des entraîneurs et du personnel ;**



RÉSULTATS DES DISCUSSIONS À L'AGA 2017

- **Comité *ad hoc* de conformité formé**
- **Le comité a fait connaître sa priorité : la correction et la clarification de la politique de discipline elle-même (90,30)**
 - **Difficile de prendre la conformité au sérieux si la politique de discipline elle-même regorge de contradictions**
- **Les comités des BÉS et de l'admissibilité poursuivent leur mandat de clarifier ces politiques et d'éclairer les membres à leur sujet**
- **Un recueil de lignes directrices est en voie de développement sur le Central U SPORTS**
 - **Des interprétations historiques seront, éventuellement, téléchargées en plus des mises à jour en direct**



POLITIQUE 90.30 – QUESTIONS ABORDÉES (1 DE 2)

- **PDG en retrait du processus de discipline, pour permettre la surveillance du processus d'appel**
- **Implication accrue des conférences :**
 - Incluses dans le processus disciplinaire dès le début
 - Les renonciations claires peuvent être effectuées dans l'immédiat
 - Il peut s'agir d'un plaignant ou d'un défendeur
- **Échéanciers plus flexibles**
- **Ajout d'une interdiction de litige avant que toutes les solutions à l'interne n'aient été épuisées**
- **Résolution des lacunes au niveau 3 :**
 - Identification de la composition du tribunal, des nominations, et du processus



POLITIQUE 90.30 – QUESTIONS ABORDÉES (2 DE 2)

- **La politique ne s’adressait qu’aux questions d’admissibilité et de recrutement ; les BÉS, et autres violations, n’étaient qu’évoquées au passage**
 - Formulation clarifiée pour inclure un large éventail de questions relevant de la compétence de U SPORTS
- **La politique existante permettait que des plaintes soient déposées à l’endroit d’individus, mais négligeait l’aspect des sanctions ou des processus pour les individus**
- **Les processus et sanctions différaient, sans raison, entre les niveaux 1, 2, et 3 avec des conséquences paradoxales ; les processus et sanctions sont, dorénavant, plus homogènes conceptuellement**



PROCHAINES ÉTAPES

- **Le conseil doit approuver la nouvelle politique 90,30 jeudi ; on a prévu la télécharger en août, conjointement avec d'autres politiques actualisées**
- **Séances de groupe visant à explorer des changements au portrait global à considérer par le comité**
- **Plus amples consultations avant la mise en œuvre de nouvelles améliorations**

U+SPORTS

***ON FORME LES
GROUPEES ET ON
DISCUTE !***

